



REGISTRESECURITE.COM

Ne soyez plus spectateur de votre sécurité, devenez acteur de celle-ci.



LA SÉCURITÉ MAÎTRISÉE

SOMMAIRE

<u>Notre histoire</u>	<u>p.3</u>
<u>Quelques chiffres</u>	<u>p.5</u>
<u>Les bénéfices de la digitalisation</u>	<u>p.6</u>
<u>À qui s'adresse la solution ?</u>	<u>p.7</u>
<u>Les fonctionnalités communes</u>	<u>p.8</u>
<u>Le registre de sécurité</u>	<u>p.10</u>
<u>La gestion du bâtiment</u>	<u>p.13</u>
<u>Le registre d'accessibilité</u>	<u>p.16</u>
<u>Le plan de prévention</u>	<u>p.19</u>
<u>Le permis de feu</u>	<u>p.22</u>
<u>Les entrées / sorties</u>	<u>p.25</u>
<u>Les travaux</u>	<u>p.28</u>
<u>Le DUERP</u>	<u>p.31</u>
<u>Les applications mobiles</u>	<u>p.34</u>
<u>Les nouveautés</u>	<u>p.36</u>
<u>Les avantages et l'impact environnemental</u>	<u>p.38</u>
<u>Contact</u>	<u>p.41</u>



NOTRE HISTOIRE

LA NAISSANCE D'UN PROJET

Passionné d'informatique, et dans le métier de la sécurité depuis quelques années, Jérôme Périgord se voit proposer un nouveau challenge. En effet, il doit créer une solution qui relie la sécurité des bâtiments à la gestion administrative, sans que cela devienne une charge trop importante.

En 2012, ce dernier commence à imaginer un outil permettant la dématérialisation des registres de sécurité, et décide d'acheter le nom de domaine qui correspond à cette nouvelle activité. C'est à ce moment-là que registresecurite.com prend vie.

Stéphane Guyon évoluait quant à lui depuis plusieurs années en tant que maître d'œuvre à destination des professionnels. Dans le but d'étendre ses services auprès de ses clients, il s'occupait d'opérations de maintenance, notamment de plans d'évacuation.

Commercial dans l'âme, c'est dans le but de proposer ses services que Stéphane provoque une rencontre avec Jérôme.

LA SUITE ? ELLE EST DEVANT VOUS !

Un outil permettant la dématérialisation de vos documents de sécurité créé et imaginé par deux personnes du métier, ayant une connaissance accrue du marché, mais pas que.

Jérôme et Stéphane, ayant évolué auprès de potentiels utilisateurs, ont eu pour souhait de mettre l'expérience client au cœur de la création de la solution.

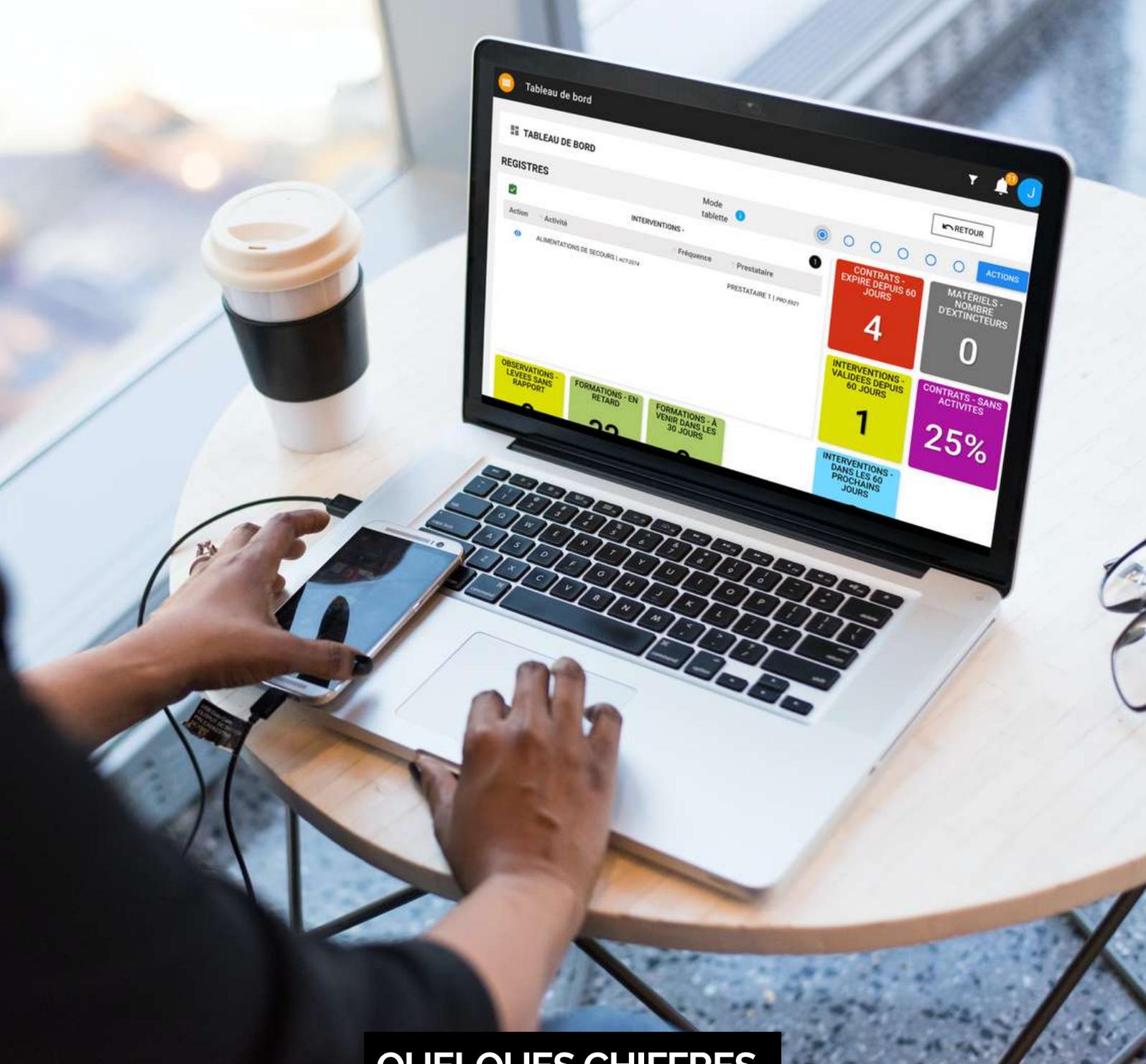
C'est en 2019 que ces deux associés démarrent l'écriture d'une solution full web, accessible à tous. Dès 2020, ils commencent à constituer leur équipe de développeurs en commençant par le recrutement d'Alban, aujourd'hui lead développeur.

La suite se dessine rapidement avec l'achat de leurs propres locaux, en plein centre de la Roche-Sur-Yon, en Vendée, puis le développement, en interne, du nombre de collaborateurs.



L'ADN DE L'ENTREPRISE

«Stéphane et Jérôme ont la volonté de construire une entreprise à valeurs humaines, alliant travail et humour, écoute et bienveillance, tout en partageant leur vision, celle de faire grandir la solution registresecure.com.»



QUELQUES CHIFFRES

13 926

Heures de trajets économisées pour la gestion des registres de sécurité

4 848

Heures de préparation aux commissions de sécurité économisées



LES BÉNÉFICES DE LA DIGITISATION

Simplifiez la gestion de vos obligations réglementaires

- Gérez et pilotez à distance, pour éviter des déplacements.
- Vous pouvez créer, visualiser et gérer plusieurs registres à la fois.
- Une gestion des droits et une administration des profils utilisateurs est possible.

Maîtrisez les risques liés à la sécurité

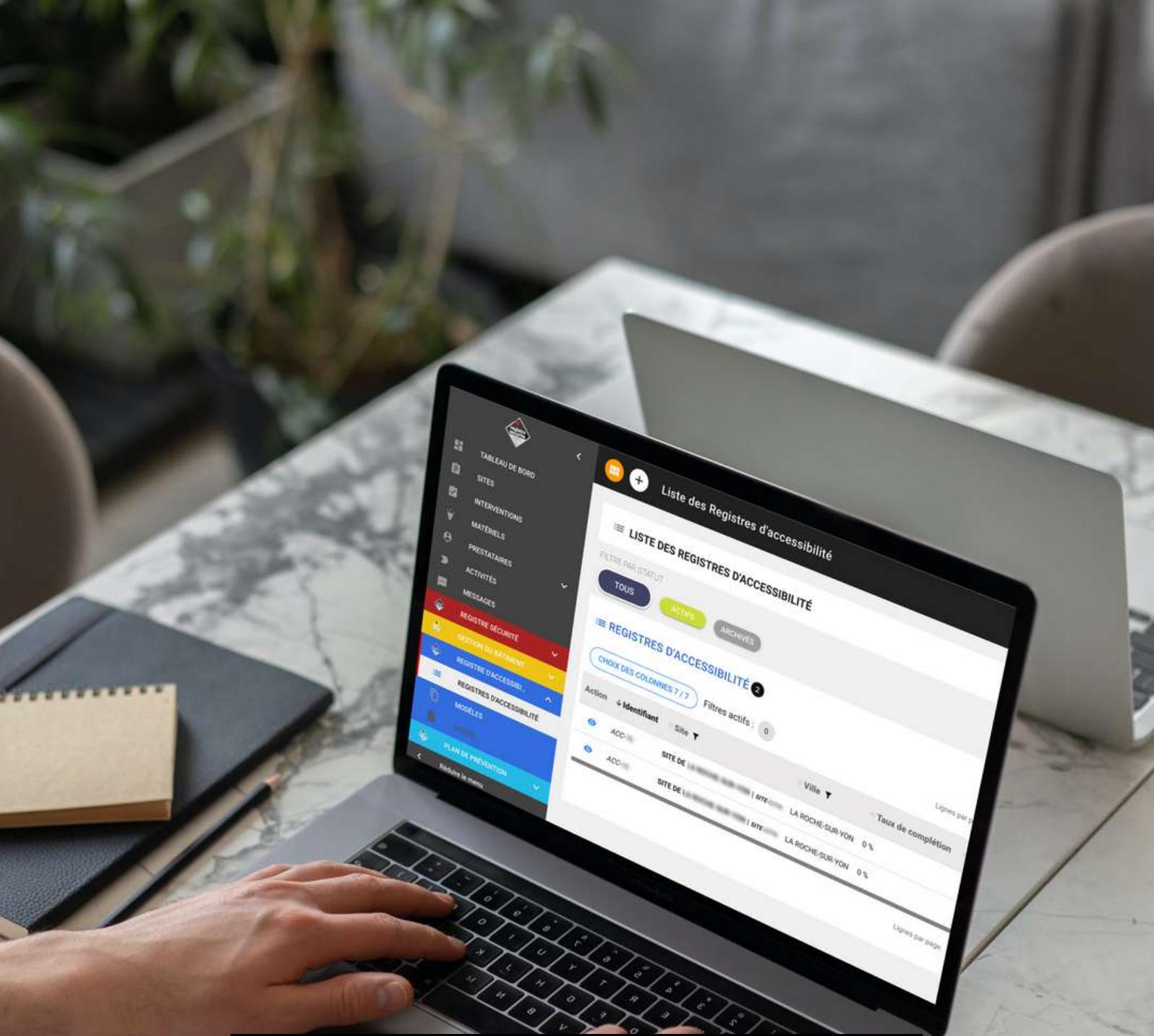
- Planifiez les formations, les visites de contrôle et les commissions de sécurité.
- Recevez des alertes et des notifications pour les formations à recycler, les interventions en retard, etc.

Facilitez le partage des informations

- Partagez les informations avec les collaborateurs, les intervenants et les autorités compétentes.
- Accessibilité en ligne et consultation en temps réel de la solution.
- Gestion collaborative et administration partagée.

Coordonnez l'ensemble de vos prestataires

- Planifiez les contrôles de sécurité et les visites techniques.
- Recevez des notifications et des alertes pour les interventions des prestataires avec une relance automatique.



À QUI S'ADRESSE NOTRE SOLUTION ?

Dans les exploitations

- ✓ Aux exploitants
- ✓ Aux services de sécurité
- ✓ Aux responsables QSE
- ✓ Aux techniciens internes
- ✓ Aux prestataires externes

Pour les établissements

- ✓ ERP
- ✓ ERT
- ✓ IGH
- ✓ IMH
- ✓ Les bâtiments d'habitation



LES FONCTIONNALITÉS COMMUNES DE LA SOLUTION



Le tableau de bord

Vous pouvez créer votre tableau de bord de manière totalement personnalisée et ainsi avoir en deux clics une vue globale de l'état de vos sites



La gestion des sites

L'administrateur de la solution peut donner accès aux différents sites et attribuer les droits nécessaires à l'utilisateur selon ses besoins et ses missions.



Les interventions

Créez toutes les interventions nécessaires à la gestion de vos sites. Grâce à l'automatisation, la gestion et la relation avec vos prestataires seront simplifiées.



Les matériels

L'ensemble de vos équipements peut être géré dans la solution grâce à cette fonctionnalité. Vous serez informé des dates de remplacement à prévoir et ainsi vous maîtriserez les risques.



Les prestataires

Il est possible de créer et gérer les prestataires selon le périmètre de leurs interventions, les interlocuteurs et les contrats. La centralisation des informations vous permet de gagner du temps.



Les activités

Toutes les activités présentes sur chaque site (registre) sont paramétrables. Vous pouvez ainsi créer toutes vos interventions selon le type d'activité et ainsi maîtriser les risques.



Le calendrier

Vous pouvez visualiser l'ensemble des interventions de vos sites ainsi que les commissions de sécurité. Avec cette fonctionnalité, vous avez la possibilité de créer et modifier les éléments.

LE MODULE DU REGISTRE DE SÉCURITÉ





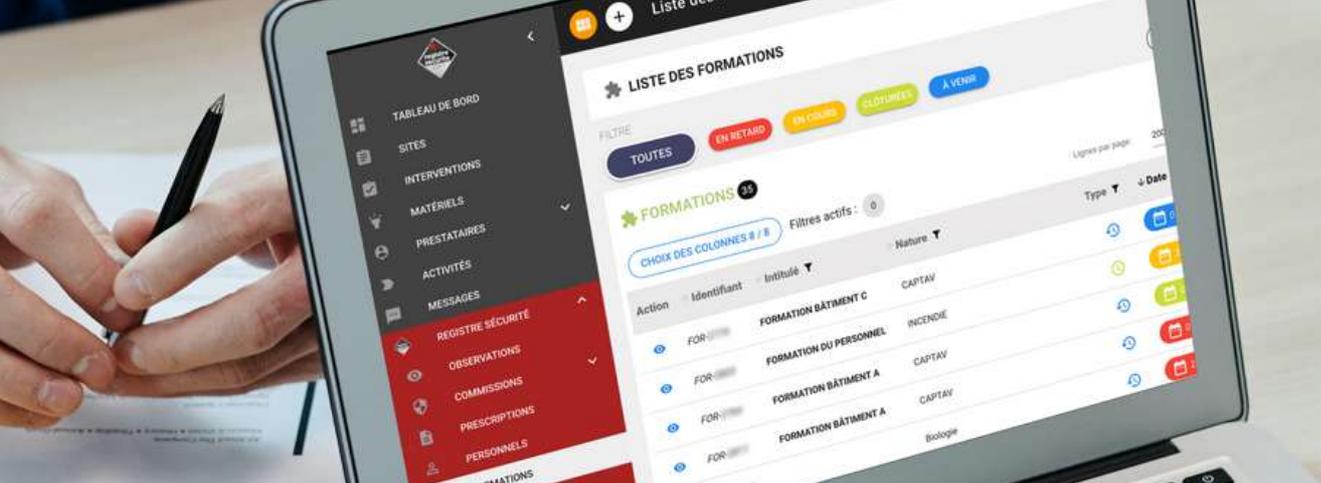
QUI EST CONCERNÉ PAR LE REGISTRE DE SÉCURITÉ ?

Toutes les entreprises de type industrielles, commerciales, de services, les établissements publics ou privés, les bâtiments d'habitation ou encore les lieux de travail ont l'obligation de tenir à jour un registre de sécurité.

L'objectif est d'évaluer les risques pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action dans le but d'améliorer la sécurité. Cette gestion demande beaucoup de temps, et d'administratif.

En mettant en place un outil en ligne comme notre solution, vous aurez accès en quelques clics à la sécurisation de vos bâtiments. Au quotidien vous gagnerez du temps et augmenterez votre productivité.

La Commission Centrale de Sécurité reconnaît en 2002 l'utilisation d'un « registre de sécurité électronique à distance », si celui-ci répond aux exigences de l'article R.123-51 du CCH.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

Les observations

Cette fonctionnalité vous permet de suivre efficacement toutes les non-conformités déclarées par les prestataires et d'assurer le suivi jusqu'à la résolution définitive.

Les commissions de sécurité

La synthèse générée par notre solution récolte les éléments automatiquement pour les présenter aux autorités compétentes. Vous gagnez ainsi du temps et diminuez votre stress.

Les prescriptions

Dans cette partie, vous pouvez suivre toutes les non-conformités déclarées par les commissions de sécurité et assurer le suivi jusqu'à la résolution définitive.

Le personnel

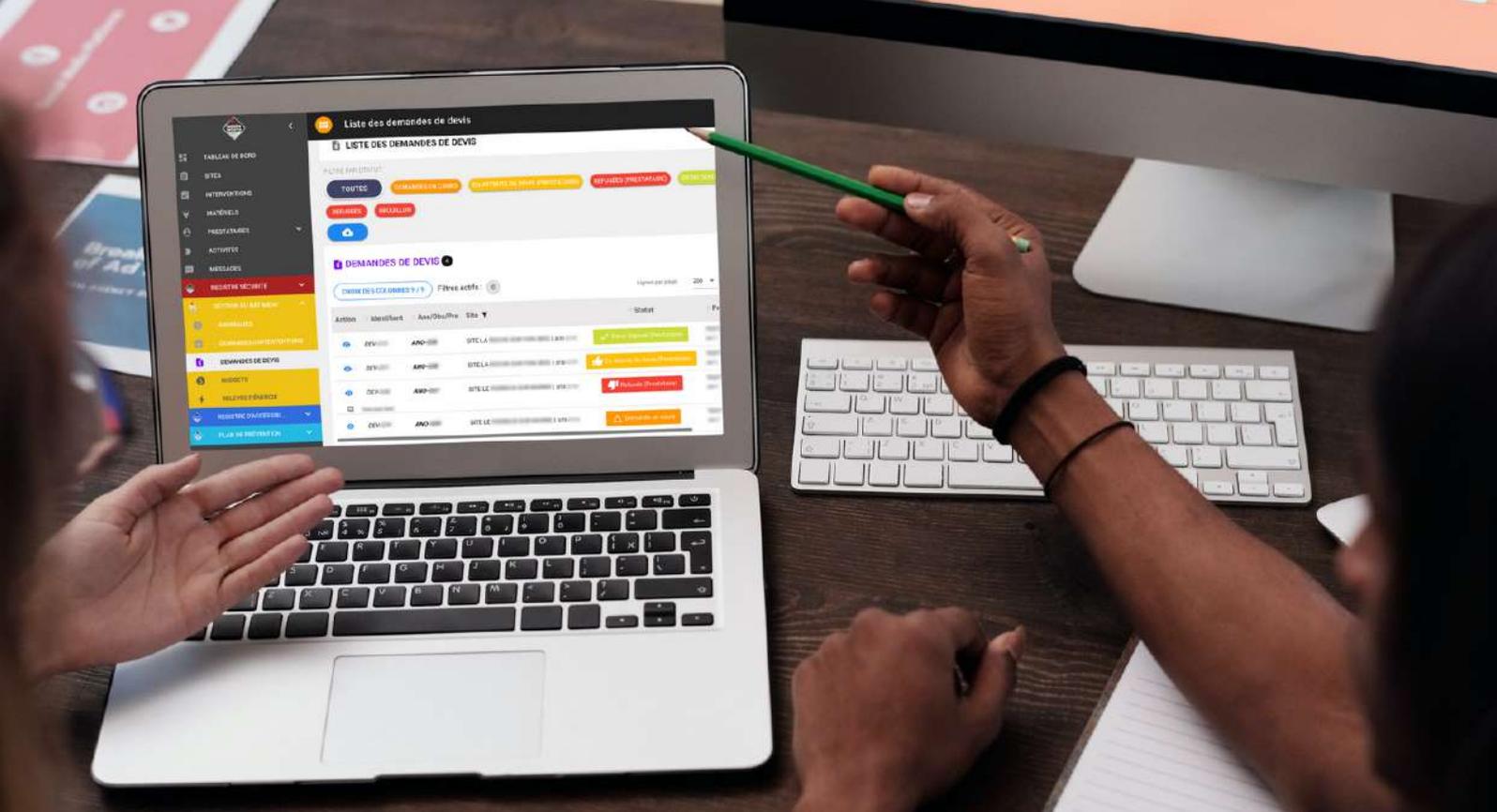
La solution vous offre la possibilité de gérer les attestations de suivi des formations. Depuis votre espace, vous aurez la possibilité de télécharger le passeport de prévention de chaque salarié.

Les formations

Grâce à cette fonctionnalité, vous pouvez suivre l'ensemble des formations du personnel.

LE MODULE DE LA GESTION DU BÂTIMENT

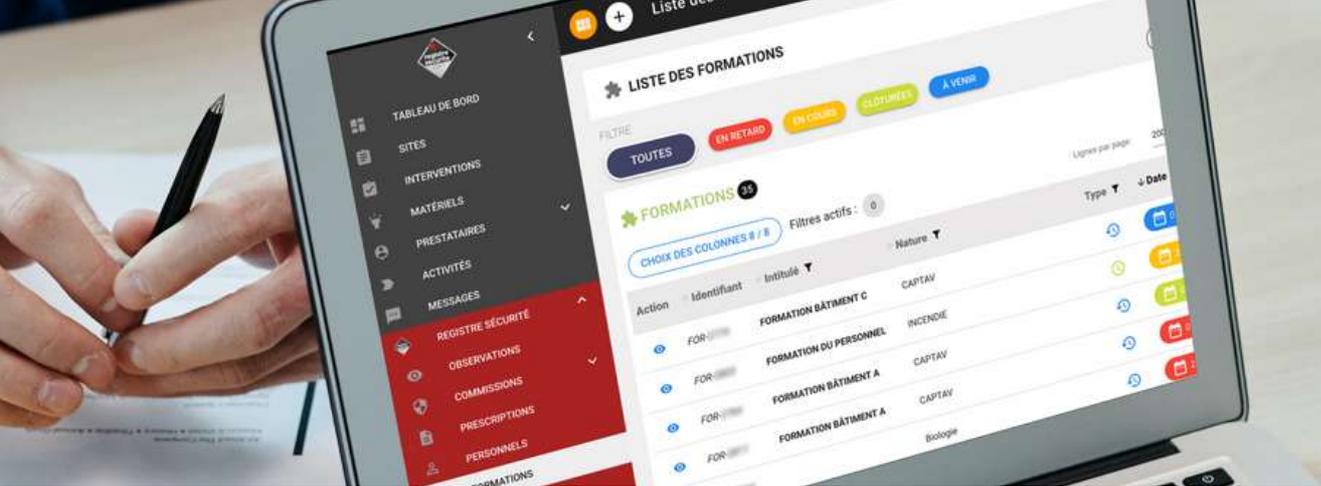




QUI EST CONCERNÉ PAR LA GESTION DU BÂTIMENT ?

En tant qu'ERP (établissement recevant du public), ERT (établissement recevant des travailleurs) ou encore en tant que bâtiment d'habitation, vous pouvez être amené à devoir gérer différents dysfonctionnements non liés au registre de sécurité.

En dématérialisant la gestion de vos anomalies, vous pouvez les traiter de leur constatation à leur résolution. Toutes les informations sont ainsi centralisées dans un environnement intuitif et accessible.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

Gestion des contrats non réglementaires

Grâce à cette fonctionnalité, vous pourrez gérer l'ensemble de vos contrats d'entretien en lien avec vos bâtiments. Vous aurez ainsi une vision globale de vos établissements et vous pourrez suivre toutes les interventions non réglementaires. C'est le cas par exemple de l'entretien de la toiture-terrasse, des espaces verts, etc.

Les anomalies

Depuis l'application mobile ou depuis l'environnement web vous avez la possibilité de créer une anomalie pour déclarer un dysfonctionnement constaté dans votre établissement. Ces anomalies ne seront pas uniquement liées à la gestion de vos bâtiments, elles seront aussi issues des constats quotidiens des dysfonctionnements de vos bâtiments. Ces anomalies peuvent être liées, au portail de livraison enfoncé, à l'éclairage HS du candélabre, ou encore une fuite dans les sanitaires.

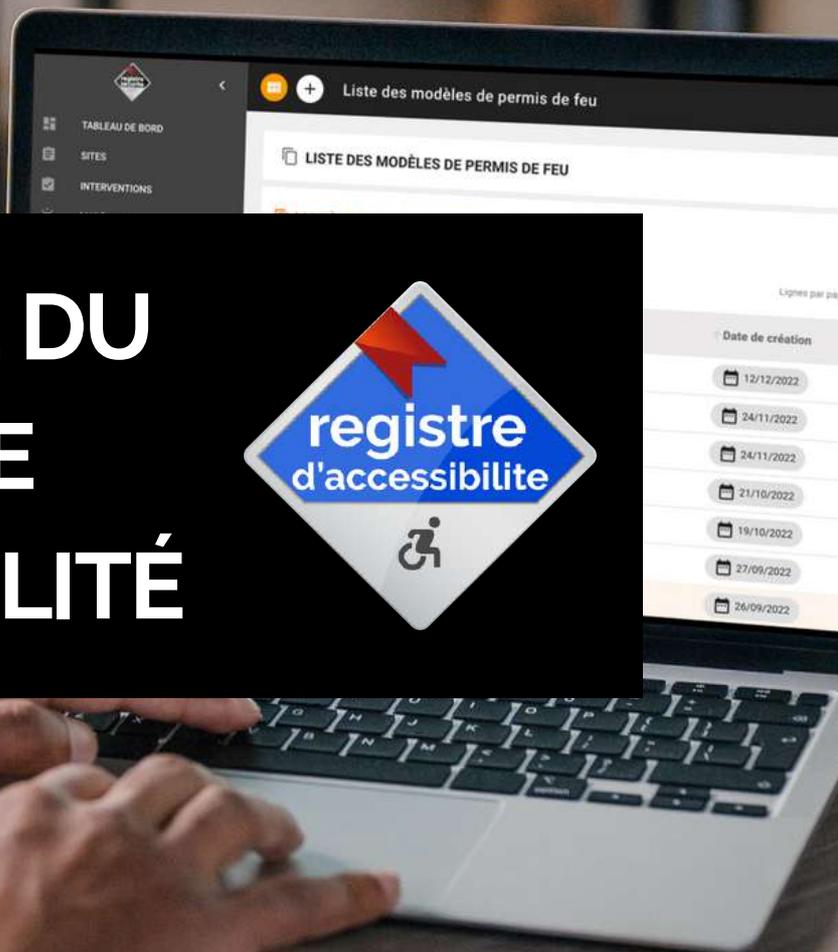
Les demandes de devis

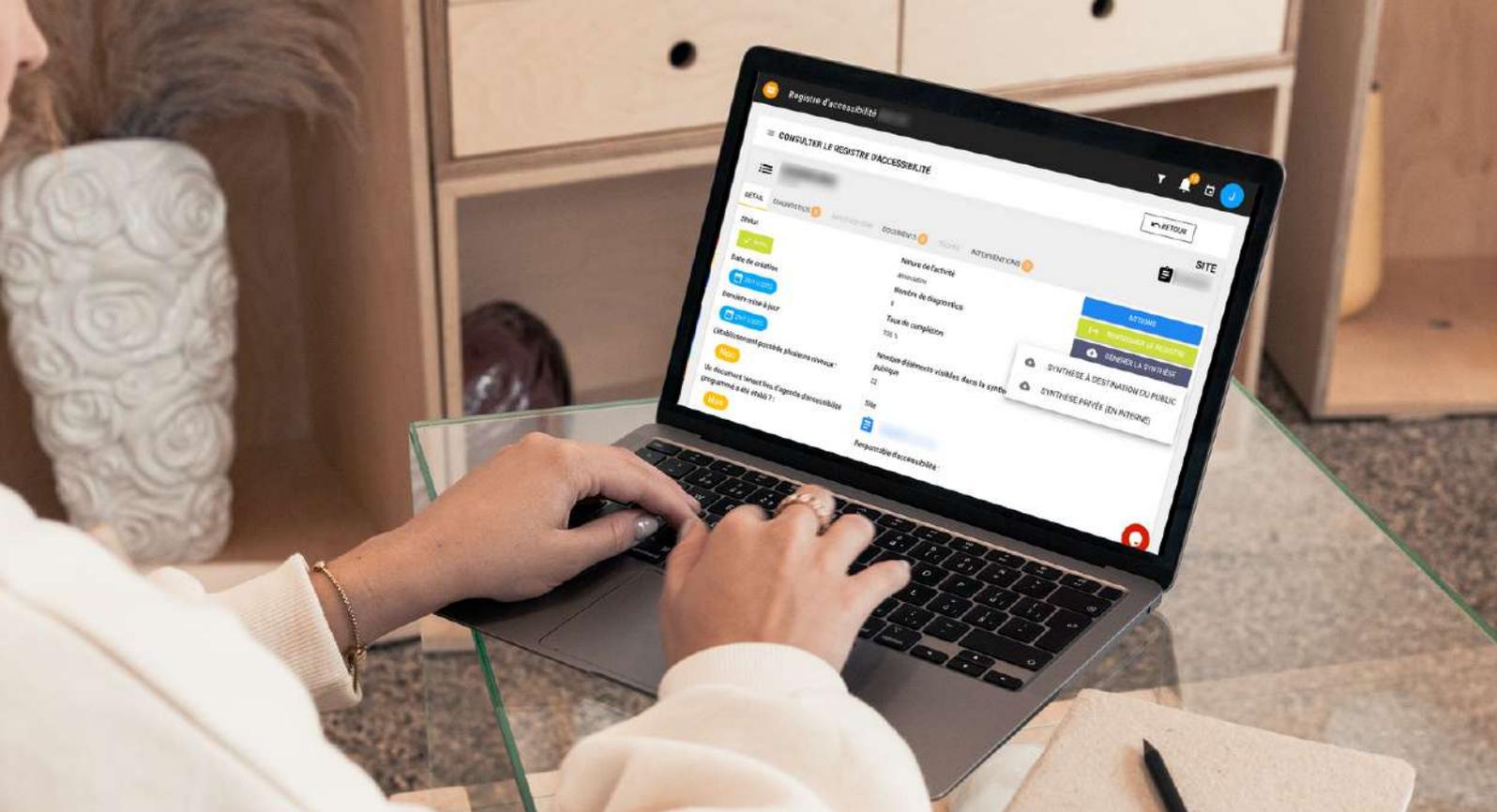
Depuis la déclaration d'une anomalie, vous avez la possibilité de réaliser plusieurs demandes de devis auprès de vos prestataires. Ces demandes multiples vous permettent de comparer les prix et ainsi maîtriser votre budget.

Les demandes d'intervention

Pour réparer l'anomalie constatée, vous pouvez demander à vos prestataires d'intervenir. Il vous suffit de réaliser la demande d'intervention en précisant le jour où vous souhaitez que l'intervention soit réalisée.

LE MODULE DU REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ





QUI EST CONCERNÉ PAR LE REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

Dès lors qu'un établissement reçoit du public, il est dans l'obligation de tenir un registre d'accessibilité. Il permet aux autorités compétentes de vérifier que les bâtiments publics, les logements sociaux, ou tout autre établissement recevant du public respectent les normes d'accessibilité. Ce document a pour objectif d'informer les visiteurs souffrant d'un handicap des différentes parties accessibles ou non. Il inclut par exemple les informations liées aux rampes d'accès, aux ascenseurs, aux portes larges, aux toilettes adaptées, etc.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

La boîte à outils personnalisable

La création d'un registre d'accessibilité totalement personnalisé est possible, grâce à une boîte à outils intuitive et des modèles mis à votre disposition.

La synthèse publique

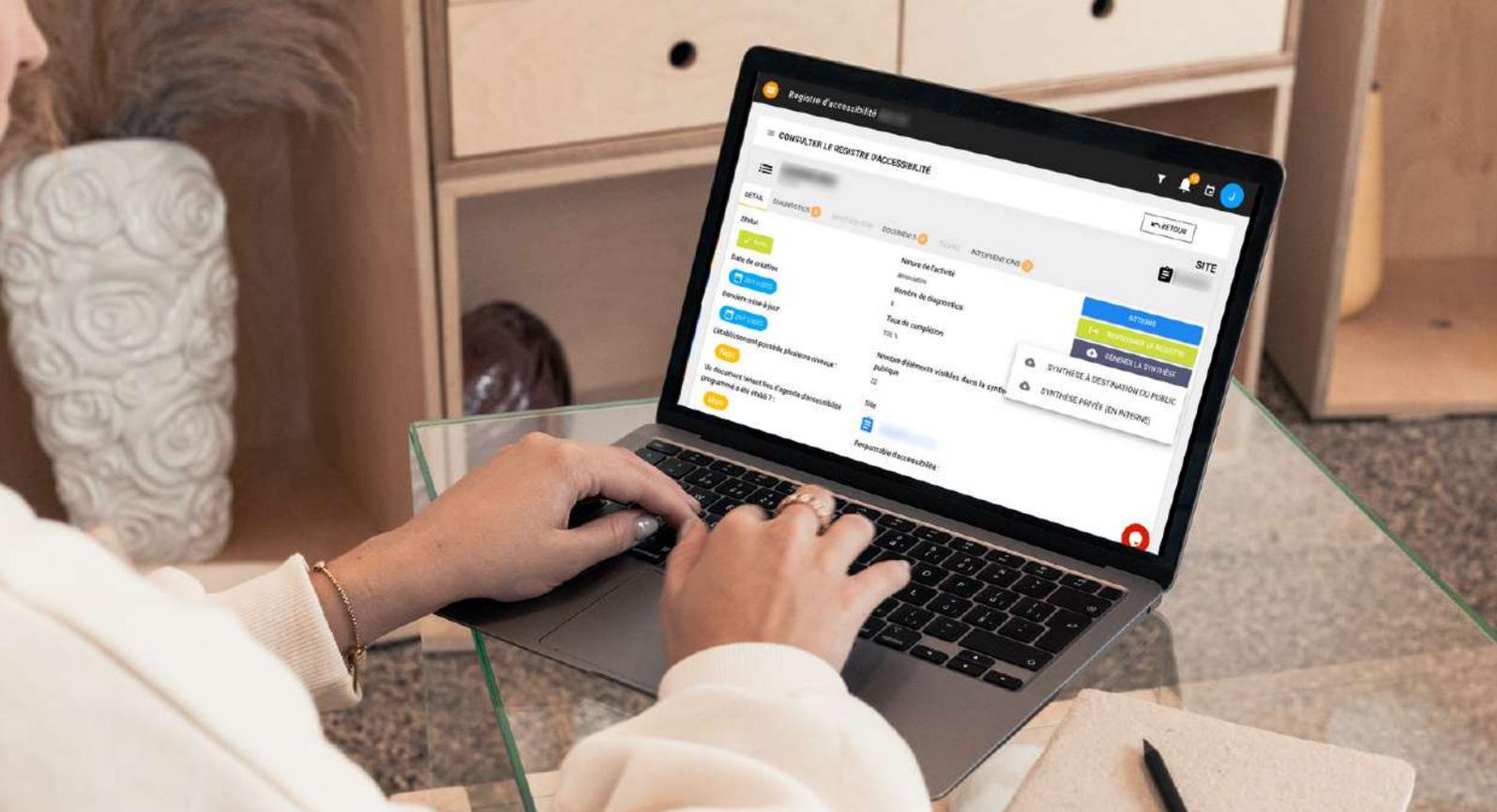
Vous avez la possibilité de télécharger une synthèse de votre registre d'accessibilité dédiée au public avec les informations que vous aurez sélectionnées en amont.

La synthèse privée

Pour vos commissions d'accessibilité, vous avez la possibilité de télécharger une synthèse complète de votre registre d'accessibilité.

LE MODULE DU PLAN DE PRÉVENTION





QUI EST CONCERNÉ PAR LE PLAN DE PRÉVENTION ?

Les entreprises qui réalisent des travaux sont soumises à la réalisation d'un plan de prévention. Ce document permet de décrire les mesures à prendre pour prévenir les risques potentiels d'un, ou plusieurs sites. Il permet de prévenir les accidents, les incidents, les crises et les situations d'urgence. C'est un élément clé pour assurer la sécurité des personnes et des biens lors de la réalisation des travaux.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

Les outils de personnalisation

Vous pouvez créer un plan de prévention adapté à vos besoins grâce à des outils intuitifs de personnalisation.

Les modèles

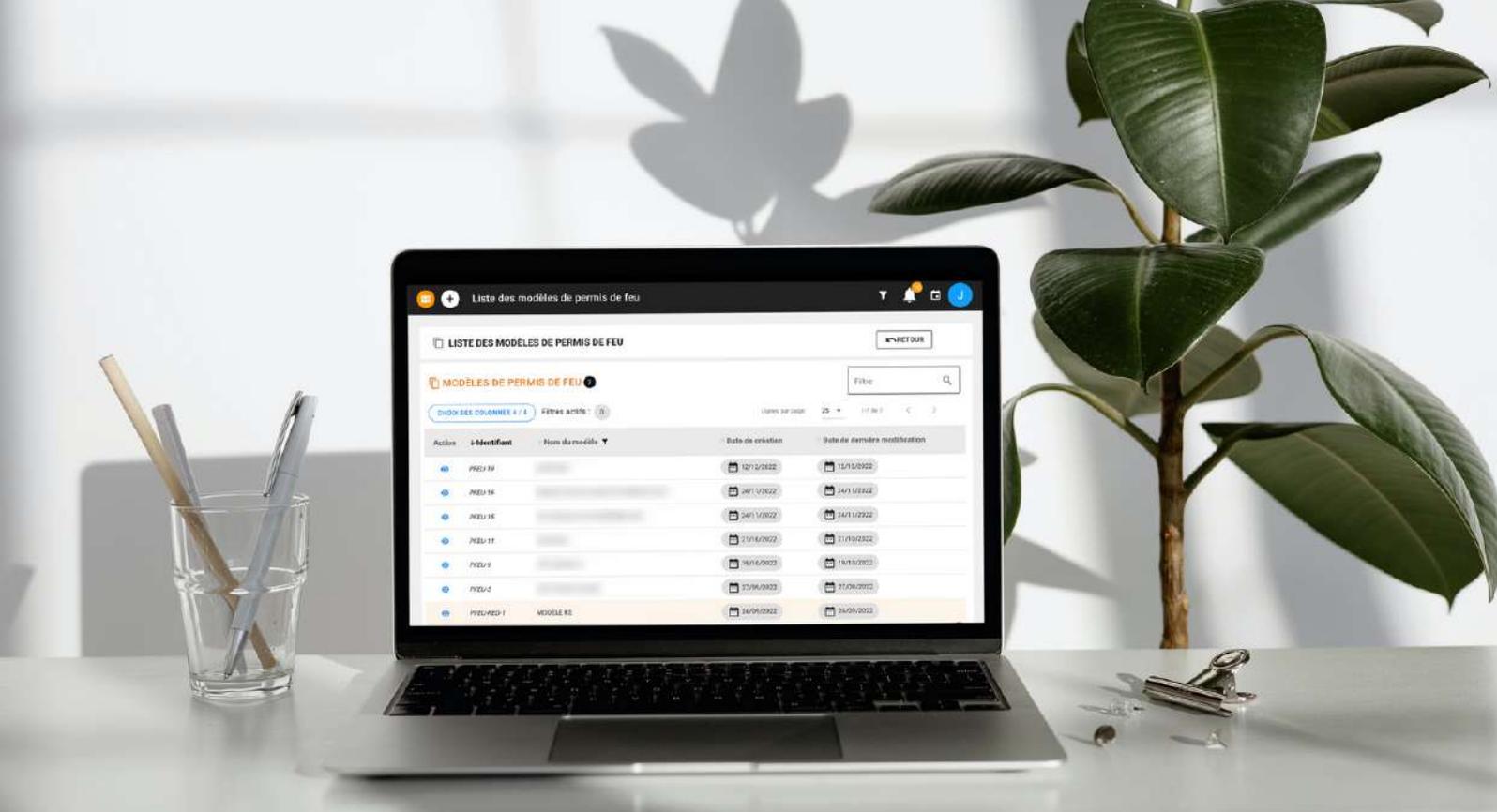
Un modèle est à disposition pour vous accompagner dans la création de votre plan de prévention. Vous pouvez vous aussi créer vos propres modèles si vous le désirez.

Les signatures à distance

Signez et faites signer vos prestataires à distance pour gagner du temps et gagner en sécurité.

LE MODULE DU PERMIS DE FEU





QUI EST CONCERNÉ PAR LE PERMIS DE FEU ?

Dès lors que des travaux sont réalisés en impliquant l'utilisation du feu, il est nécessaire de réaliser un permis de feu. Cela concerne généralement des pratiques agricoles, les entreprises de démolition ou de construction, les entreprises de nettoyage de bois, les organisations de gestion des zones protégées ou encore les opérations de soudage, découpage ou laser.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

Les outils de personnalisation

Vous avez la possibilité de créer un permis de feu totalement personnalisé grâce à des outils intuitifs et faciles à utiliser.

Les modèles

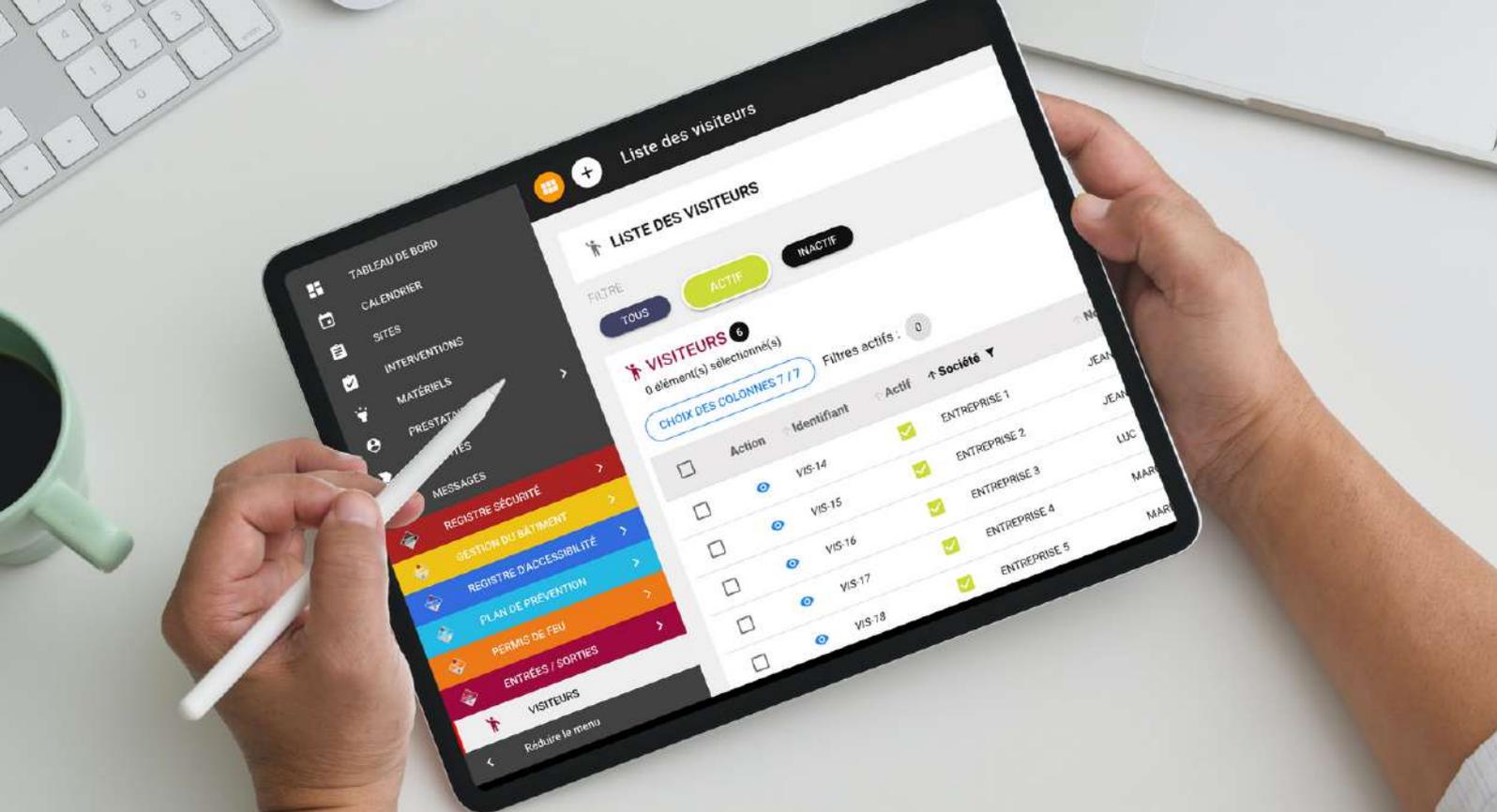
Un modèle est mis à votre disposition pour créer votre permis de feu. Vous pouvez aussi le modifier si nécessaire et créer vos propres modèles.

La signature à distance

Vous pouvez faire signer à distance vos prestataires pour simplifier le suivi de vos permis de feu. Votre signature sera dématérialisée.

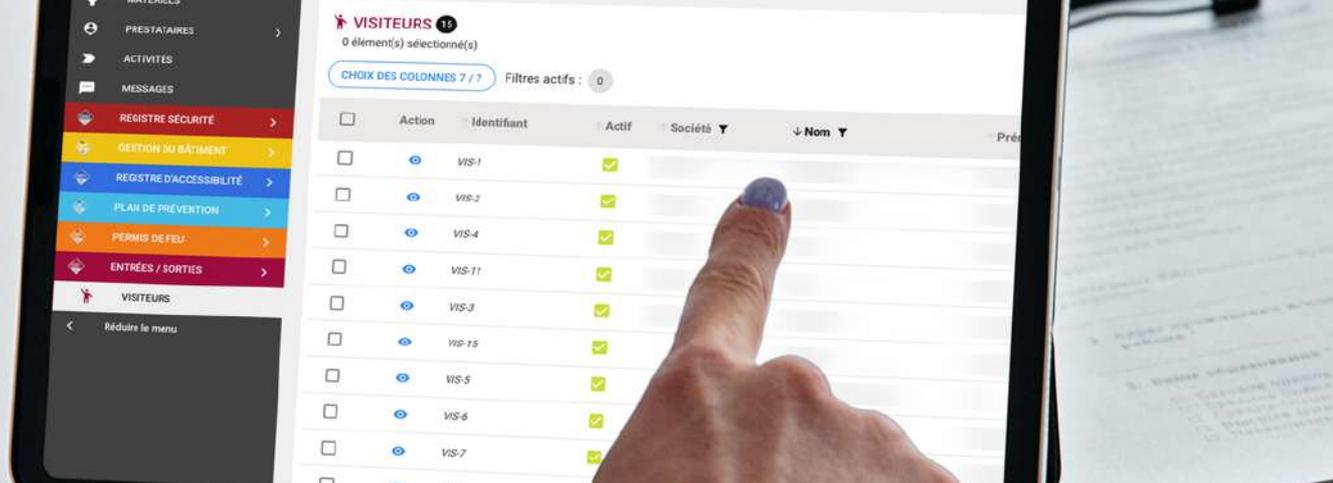
LE MODULE DES ENTRÉES / SORTIES





QUI EST CONCERNÉ PAR LES ENTRÉES / SORTIES ?

Tous les établissements qui gèrent un registre des entrées et des sorties sont concernés par ce module. Celui-ci permet de connaître en deux clics toutes les personnes présentes à l'instant "T" dans le bâtiment et ainsi agir rapidement en cas de mesure d'urgence. En amont chaque visiteur devra consulter et accepter les consignes de sécurité de l'établissement, ce qui vous permet d'informer tous vos visiteurs des règles à suivre en cas de danger.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

L'enregistrement simplifié et automatique

Vous pouvez enregistrer simplement les visiteurs de vos sites et programmer les entrées et les sorties directement depuis votre solution. Vos visiteurs s'ils ne sont pas enregistrés, auront la possibilité de créer leur entrée et leur sortie directement via un QR code que vous aurez affiché en amont dans votre établissement.

L'historique des visites

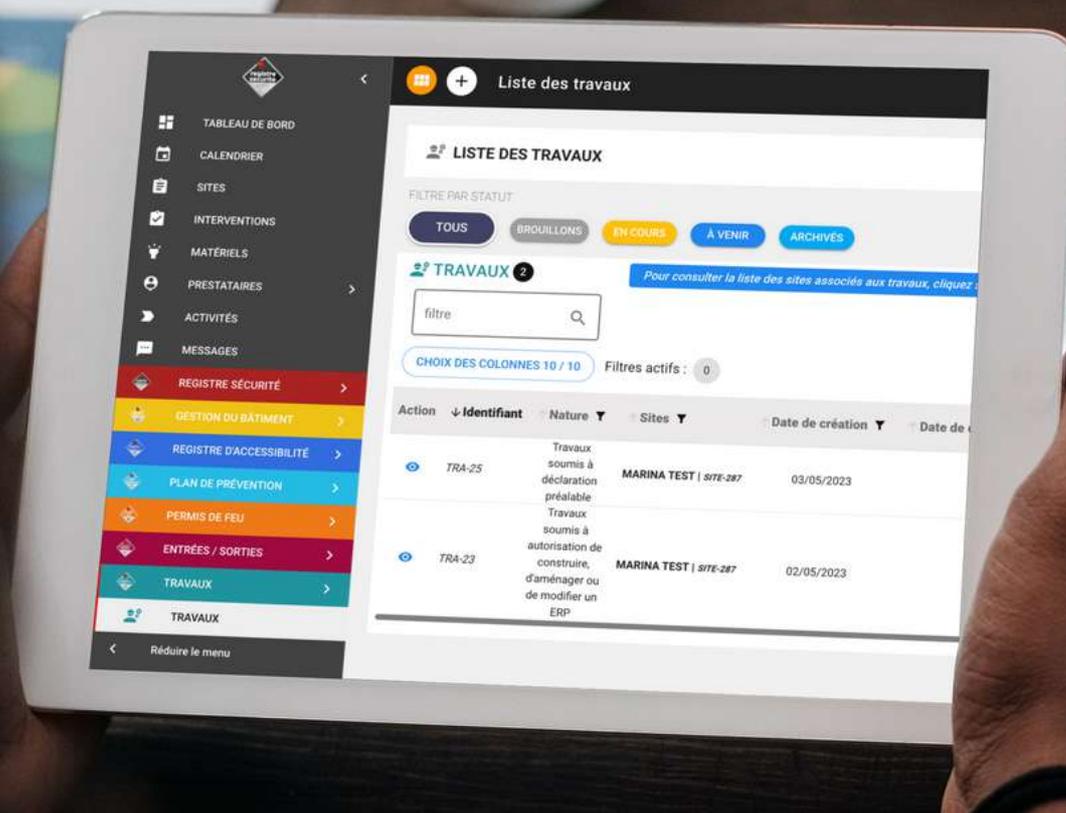
Dans votre espace, vous aurez accès à tout l'historique de vos sites dans une interface claire et intuitive. En deux clics, vous avez une vision des visiteurs présents sur vos sites. Cette fonctionnalité vous permettra d'agir avec réactivité en cas de situation d'urgence. L'historique mis à jour à chaque rendez-vous est exportable et vous aide dans la gestion de vos données.

La liaison avec le calendrier (à venir)

Vous avez la possibilité de relier votre calendrier personnel à celui de notre solution pour avoir une vision rapide des entrées et sorties à venir.

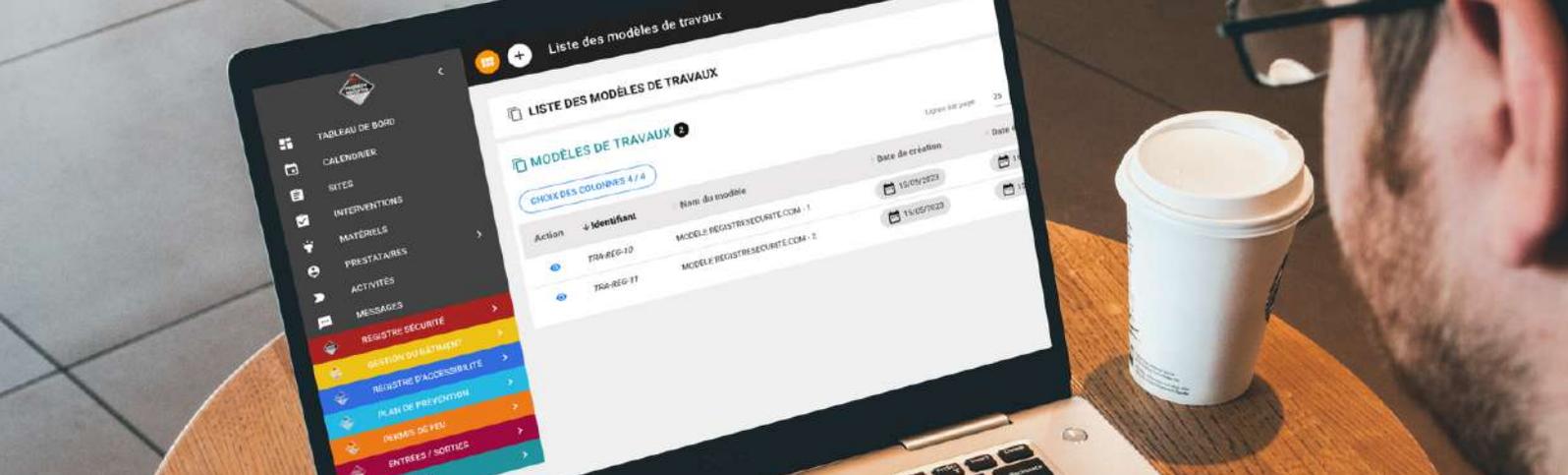
LE MODULE DES TRAVAUX





QUI EST CONCERNÉ PAR LES TRAVAUX ?

Toutes les personnes qui doivent réaliser des travaux sont confrontées à la complexité que peut représenter le remplissage des documents réglementaires tels que les CERFA ou les autres documents indispensables aux diverses demandes. Sans ces documents, les travaux ne peuvent pas aboutir, c'est pour cette raison que nous avons créé un module dédié pour simplifier la création et le remplissage des divers documents.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

Les modèles

Dans cette fonctionnalité, vous aurez la possibilité de choisir d'utiliser l'un des modèles mis à votre disposition ou de créer vos propres modèles pour créer le descriptif de vos travaux. En quelques clics vous pourrez ainsi créer vos travaux et gagner beaucoup de temps au quotidien.

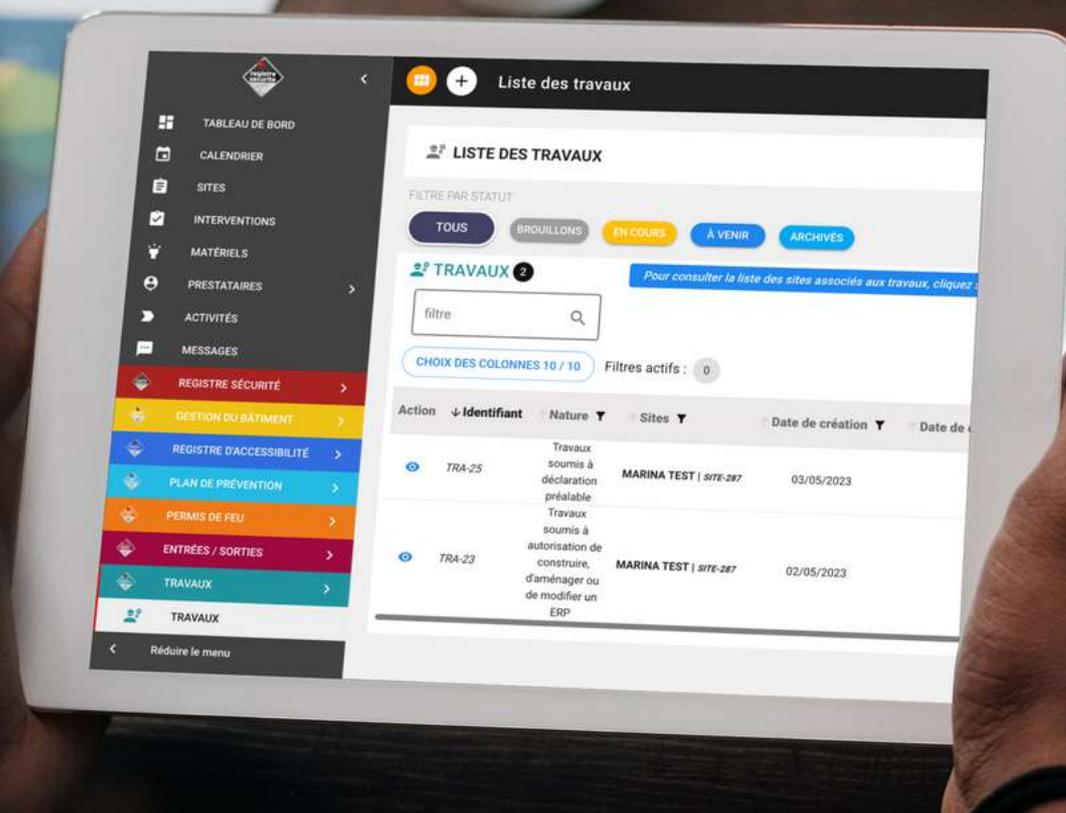
Les travaux

Dans l'espace des travaux de votre solution vous pourrez sélectionner les CERFA nécessaires et les remplir très simplement dans votre solution. Une fois que vous les aurez renseignés, vous pourrez télécharger les documents individuellement ou les regrouper dans une synthèse. Registresecurite.com vous offre aussi la possibilité d'ajouter tous les documents qui doivent accompagner vos CERFA.

En créant les éléments pour vos demandes de travaux dans votre solution, vous aurez accès aux informations dès lors que vous le souhaitez. En vous connectant, tous les éléments seront accessibles. Votre espace est disponible 24h/24 et 7j/7 dès lors que vous bénéficiez d'une connexion internet.

LE MODULE DU DUERP





QUI EST CONCERNÉ PAR LE DUERP ?

Dès lors qu'un salarié est recruté dans une entreprise, il est obligatoire de détenir un DUERP aussi appelé DU et DUER. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels permet de consigner les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés. Il consigne aussi le plan d'action à mener pour diminuer ou éliminer les risques pour les salariés.



LES FONCTIONNALITÉS DU MODULE

LE DUERP

Dans cette fonctionnalité vous aurez la possibilité de créer autant de DUERP que nécessaire. Dans chaque document vous pourrez créer vos évaluations en sélectionnant les paramètres que vous aurez préalablement définis. Vous pourrez aussi télécharger vos DUERP directement dans cet onglet.

Les évaluations

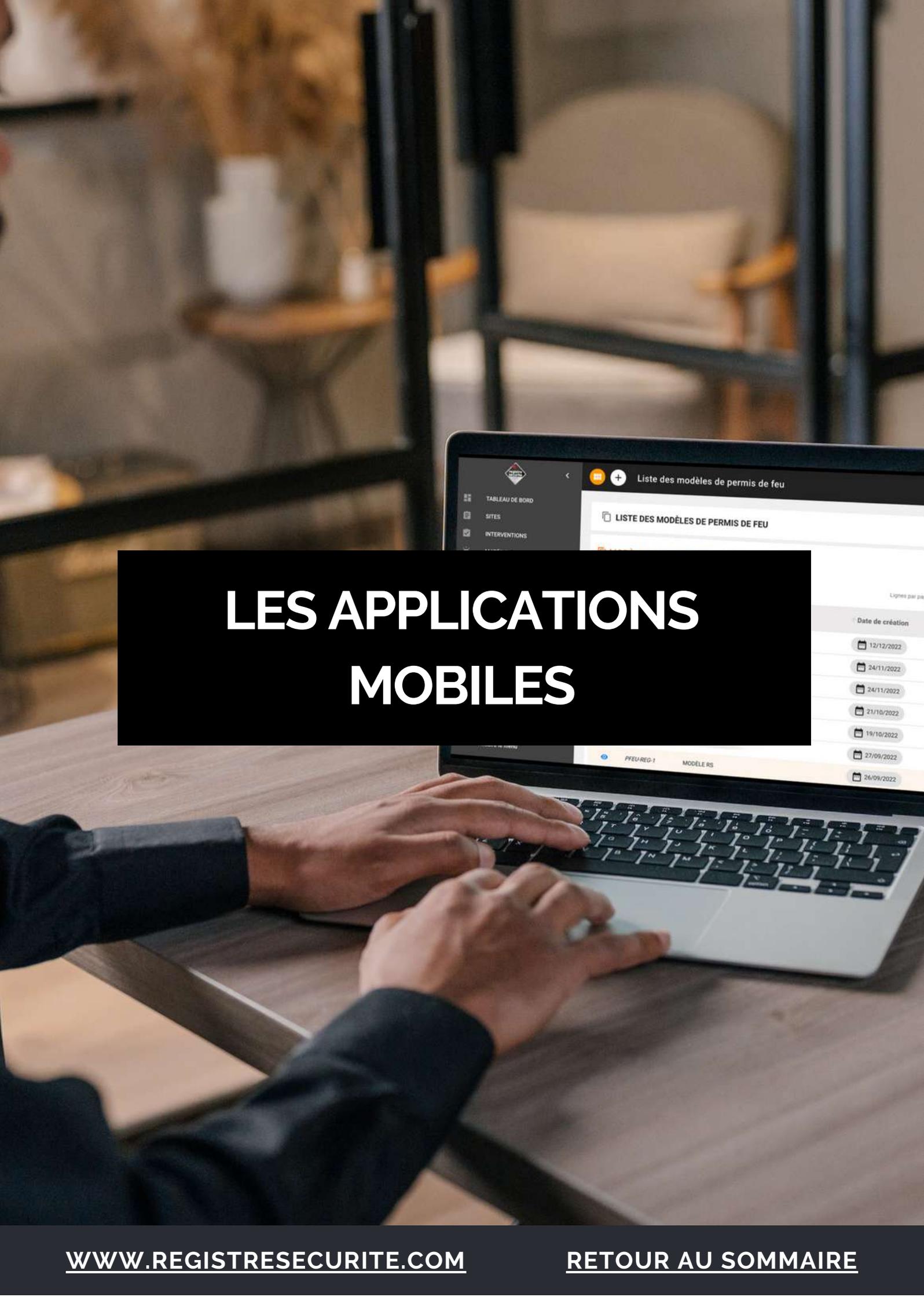
Cet espace vous permettra de renseigner vos évaluations en remplissant le détail du risque, les dommages, les mesures de prévention, les critères de cotations et les mesures de prévention préconisées. Au remplissage, le résultat du calcul du risque s'affichera automatiquement.

Le plan d'action

Si des actions sont menées pour diminuer les risques évalués, vous pouvez les retrouver ici. Dans cette fonctionnalité, vous avez la possibilité de créer des interventions pour mener votre plan d'action. La liste de toutes les actions en cours, passées et à venir est accessible en deux clics.

Les paramètres

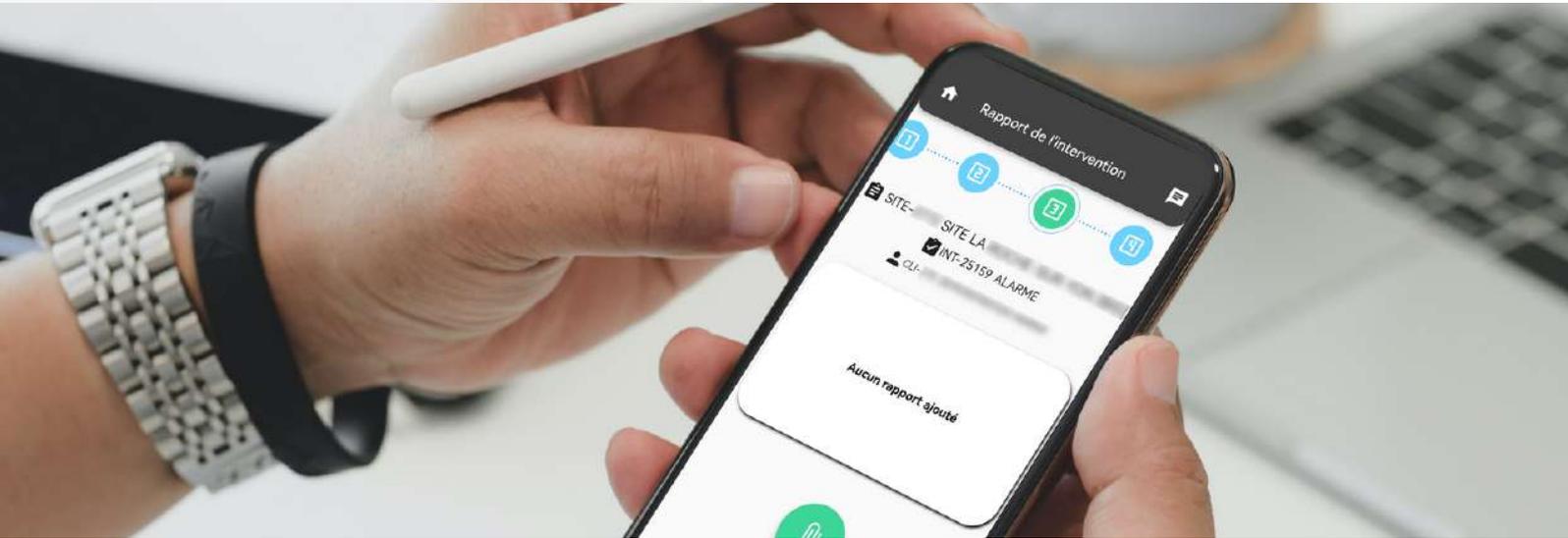
Les paramètres sont le cœur du DUERP, les phases de travail et les unités, ainsi que les cotations, les critères de cotation, les risques, les dommages, les mesures de prévention et les pictogrammes sont enregistrés dans cette fonctionnalité.



LES APPLICATIONS MOBILES

L'application prestataire

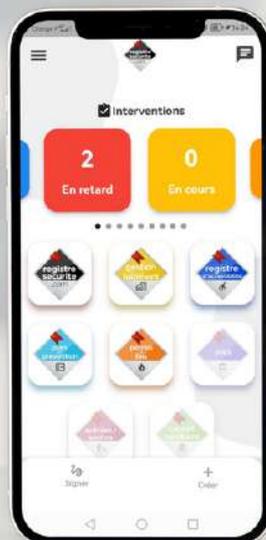
Grâce à l'application mobile vos prestataires auront la possibilité lors de la signature du registre de sécurité de déposer des photos, et d'ajouter des rapports directement depuis leur smartphone ou leur tablette. Le registre de sécurité est disponible très simplement le biais de deux technologies : la géolocalisation de l'appareil, et un QR code scannable, affiché dans les locaux de vos bâtiments.



L'application exploitant

Votre application mobile vous offre la possibilité de signer et de faire signer vos interventions à vos prestataires.

Avec le module de la gestion du bâtiment, vous avez la possibilité de déclarer les anomalies constatées dans vos établissements et ainsi suivre toutes vos non-conformités non réglementaires. Vos modes d'accès sont identiques à ceux de vos prestataires : la géolocalisation, et le QR code. Vous pouvez aussi vous connecter via la liste de vos sites.





PROCHAINEMENT

DÉCOUVREZ EN 2024





LES AVANTAGES & L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

LES AVANTAGES

- Vous supprimez tous les classeurs.
- Toutes les informations sont partagées entre les utilisateurs et accessibles en temps réel.
- Vous n'êtes plus spectateur de votre sécurité vous devenez acteur de celle-ci.
- Toutes vos interventions sont centralisées et suivies.
- Vos rapports sont disponibles en quelques clics.
- Au quotidien vous gagnez du temps et augmentez votre productivité.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

MOINS DE PAPIER

MOINS DE DÉPLACEMENTS

MOINS DE MAILS



CONTACTEZ-NOUS

02 51 62 45 08

contact@registresecurite.com



Tous les écrans de la solution registresecurite.com présents dans cette brochure mais aussi sur tous les autres supports sont protégés et déposés à l'INPI.

[WWW.REGISTRESECURITE.COM](https://www.registresecurite.com)